

LE CHARLOIS

Vol.4, Numéro 1

20 JANVIER 2014



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2014

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Le ministre M. Sylvain Gaudreault a approuvé, le 13 décembre dernier, le règlement 200 concernant l'achat du camion-citerne.

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

La compagnie d'assurances remettra une ristourne de 1 248\$ pour l'exercice financier de 2013.

Système de son et projecteur vidéo /salle municipale

Le conseil accepte un don de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier concernant un système de son et d'un projecteur vidéo, Valeur de plus de 4000.00\$.

Prix fixé pour la location de l'équipement lors d'une location de la salle municipale.

	<u>Projecteur</u>	<u>Système de son</u>
Organisme	10\$	10\$
Citoyen	20\$	20\$
Extérieur	20\$	20\$

Un contrat devra être signé avant la location.

L'équipement loué est sous la responsabilité du locateur, s'il y a bris, les frais de réparation ou de remplacement sont à sa charge.

Monsieur Raoul Garon verra à la bonne utilisation de l'équipement, pour information vous devrez le contacter.

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL, LE VENDREDI 7 FÉVRIER À 19 h.
BIENVENUE À TOUS!**

POUR VOTRE INFORMATION

CHANGEMENT DE JOURNÉE/INSPECTEUR EN BÂTIMENT

M. Junior Louis, inspecteur en bâtiment sera présent dans la municipalité, tous les mercredis, en après-midi, pour le rencontrer, prendre rendez-vous (418) 798-4305 (bureau).

AMAS DE NEIGE AUX ABORDS DES CHEMINS

Il est strictement interdit de déposer de la neige dans l'emprise des chemins de la municipalité ainsi que dans les cours publiques. Les amas de neige, aux abords des chemins, peuvent entraîner des bris majeurs à nos véhicules de déneigement et mettre en danger la sécurité de nos chauffeurs. Un règlement a été adopté en ce sens et une amende de 25 \$ est prévue.

Dans ce numéro:

Conseil Municipal	1
MRC	2
Soc.horticulture, Biblio et Afeas	3
Calendrier	4

Sommaire:

- *Compte rendu de la réunion du conseil
- *Information divers
- *Horaire

BOÎTES AUX LETTRES

ATTENTION pour qu'elles ne soient pas dans l'emprise du chemin, la municipalité possède une largeur de 60 pieds. Le chauffeur, dans l'ouverture des chemins municipaux, ne peut les dévier à chaque fois, vous comprendrez que c'est impossible. La municipalité ne se tient pas responsable des dommages qui pourraient être occasionnés à votre boîte aux lettres.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES AUX ABORDS DES CHEMINS

Ne pas stationner vos véhicules dans les rues et dans les virées du camion, ceci empêche l'ouverture des chemins adéquatement. La municipalité ne se tient pas responsable des dommages occasionnés à vos véhicules si elles sont dans l'emprise des chemins municipaux. De plus, un règlement est en vigueur interdisant le stationnement sur certaines parties des chemins municipaux.



NEIGE ET GLACE SUR LES TOITURES ÉVITEZ LES ACCUMULATIONS... DE PROBLÈMES !

MONT-JOLI, LE 14 JANVIER 2014 — La MRC de La Mitis rappelle aux propriétaires d'édifice l'importance d'être vigilant à l'égard des accumulations de neige et de glace sur les toitures et, au besoin, de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité de leurs bâtiments.

Le propriétaire est le premier responsable de la sécurité des personnes qui fréquentent ou accèdent à son bâtiment. Le Service de prévention incendie de la MRC de La Mitis, en collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires d'être attentifs aux signes précurseurs et prendre les mesures de prévention pour éviter une accumulation de neige ou de glace afin d'éviter de faire face aux conséquences d'un effondrement de toit. De plus, s'il y a utilisation d'appareils alimentés au gaz (électroménagers, foyer, etc.), assurez-vous de toujours de garder l'accès aux réservoirs libre de neige ou de glace.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec au www.rbq.gouv.qc.ca ou encore le service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis au 418-775-8445 poste 2248.

« Soyez vigilant! La saison hivernale a déjà apporté une quantité considérable de neige et il est important de profiter des beaux jours pour procéder, si nécessaire, au déneigement de la toiture et des issues de secours de leurs édifices », mentionne monsieur Noël Lambert, préfet.

Activité de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier

Les bénévoles vous invitent à venir regarder les catalogues d'achat de semences et de bulbes, et faire s'il y a lieu, un achat collectif de semences pour votre potager et vos fleurs à semer pour l'été prochain.

À cette occasion Madame Patricia Pelletier du Jardin M.R. sera notre invité pour nous donner de judicieux conseils pour nos arbres, arbustes et plants de jardinage.

Cette activité aura lieu au Centre communautaire, samedi le 1er février 2014 à 13 h. (Cette activité sera remise au lendemain, le 2 février, si la température ne le permet pas)

Veuillez apporter votre carnet et crayon pour prendre en note votre commande de semences.

Cette activité est gratuite pour les membres et de 2.00 \$ pour les non membres.



Activité de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier

En ce début de l'année 2014, permettez-nous de vous remercier de votre précieuse collaboration au cours de l'année qui vient de se terminer.

Votre dévouement au service de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier est digne d'éloges.

Nous comptons sur votre participation aux activités qui se poursuivront tout au long de cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, nos vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets tout au long de l'année 2014.

Josette, Colette, Lynda, Guylaine, Carole, Normand et Mario

Vous disent

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Avis à toute la population. Votre bibliothèque sera ouverte toutes les deux semaines comme d'habitude. Le 05 et 19 février et 05 mars de 19 h à 20hrs.

Bienvenue à tous.

Le comité, Ginette, Martine, Nathalie et Brigitte.



Prochaine rencontre le mercredi 12 février à 19hrs. Nous soulignerons la St-Valentin. Bienvenue à toutes nos membres.

Brigitte Gagnon Présidente.

**LA PROCHAINE DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL SERA LE 12 FÉVRIER 2014
MERCII!**

CONTACTEZ:

ANNIE BELAND

TEL.:(418) 798-4890

COURRIEL:

journal@municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca










RETROUVEZ-NOUS SUR INTER-

NET: www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca



FÉVRIER 2014



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1 
2	3	4	5 MRC  	6	7 SÉANCE DU CONSEIL	8
9	10	11	12 MRC  	13	14	15 
16	17	18	19 MRC  	20	21	22
23	24	25	26 MRC 	27	28	

Municipalité : 798-4305 Fax.:798- 4499
MRC: Benoît Cayer, agent de développement
MRC: Gabriel Dumont, inspecteur sur rendez-vous (Mardi pm)
 Service d'urgence: 911
 Info-Santé CLSC: 811
 CLSC: 798-8818
 Caisse Populaire: 723-6798 #4012 Jeannine, 4011 Michelle
 Postes Canada: 798-4155
 La Fabrique
 Adrien Edouard, ptre : 798-4901 (Bureau)
 Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
 798-4166 (residence)
 SURETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
 Ministère des transports (418) 775-8801

LEGENDE



POUBELLE



MESSE



RECYCLAGE



BIBLIO



AFEAS